

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf et le onze du mois de septembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Thierry NIGAY, Maire.

Etaient présents : Thierry NIGAY - Christophe PEGON - Maurice DEGOUT - Stéphane MOURIKS - Valérie FOUCTEAU - Serge JUGLARET - Cédric RAQUIN - Nadine CLOZEL - Alexandrine DUMONT - Véronique DEL BIANCO - Magali BAYON

Absents excusés : Alain GRAND - Anne-Claire CAULIEZ-MICHEL - Christophe PEGON

Secrétaire de séance : Anne-Lise BORDE

Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

ADRESSAGE

Une réunion de travail relative à l'adressage précédait la séance du conseil municipal, en présence de M. FAVIER du cabinet ADAGE. L'objet de cette réunion était la nomination de tous les chemins, des routes (communales et départementales) et des rues.

M. FAVIER éditera une nouvelle carte qui sera à nouveau corrigée puis procédera à la numérotation des habitations.

La population sera alors appelée à se prononcer sur l'adressage de la commune lors de réunions publiques.

DELIBERATIONS

1°) INDEMNITES D'ÉLECTIONS EUROPÉENNES:

En raison du surcroît de travail engendré par l'organisation des élections Européennes pour le personnel communal, une indemnité de 81.83€ a été accordée à la commune.

Le Maire propose de répartir cette somme aux employés communaux concernés.

Ainsi, le Maire propose de verser à Mme BORDE et M. NIEDZIELA une indemnité d'un montant de 81.83€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix pour et 2 abstentions:

ACCEPTE d'attribuer respectivement à Mme BORDE et à M. NIEDZIELA une indemnité d'élections d'un montant de 41€.

2°) DÉLÉGUÉS SOLOGNE LIGÉRIENNE:

Suite au décès d'Alain BONNET, le Maire demande au conseil de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour représenter la commune au syndicat des eaux de la SOLOGNE LIGÉRIENNE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DESIGNE Thierry NIGAY en qualité de délégué titulaire

DESIGNE Nadine CLOZEL en qualité de délégué suppléant

3°) DÉLÉGUÉS SIVOM :

Suite au décès d'Alain BONNET, le Maire demande au conseil de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour représenter la commune au SIVOM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DESIGNE Cédric RAQUIN en qualité de délégué titulaire

DESIGNE Alexandrine DUMONT en qualité de délégué suppléant

4°) DÉLÉGUÉS ASSOCIATION LE CANAL DE ROANNE A DIGOIN:

Suite au décès d'Alain BONNET, le Maire demande au conseil de désigner un membre suppléant pour représenter la commune au sein de l'association du Canal de Roanne à Digoin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DESIGNE Nadine CLOZEL en qualité de délégué suppléant.

INFORMATIONS / DEBAT

- Un projet d'équipement de la halte nautique en vélos électriques en LOA a été présenté en réunion. Le Maire propose de créer un groupe de travail pour étudier la faisabilité du projet.
- Une réflexion est en cours concernant la communication relative à la Halte Nautique. Des panneaux d'accueil sont en cours d'élaboration.

QUESTIONS DIVERSES

T. NIGAY :

- La pompe de relevage de la halte nautique est tombée en panne. Le condensateur était hors d'usage.
- Schéma directeur : au point mort. La société JDBE n'a pas réalisé le travail et nous envoie des factures que nous refusons de payer. L'Agence de l'eau nous relance par rapport aux subventions. Nous avons obtenu une prorogation du délai d'un an. L'agence technique est en charge de faire avancer le dossier.
- Salle polyvalente : les plans ont été modifiés. Suite à l'expertise du SYDESL, il semble que le système de chauffage le plus approprié soit l'aérothermie.

S. JUGLARET :

- Rappel de l'invitation du stade de tir le 14 septembre 2019.
- Serait-il possible d'envisager une solution pour réduire la vitesse rue Général de Gaulle ?

M. DEGOUT :

- La secrétaire pourrait-elle prendre la main sur la Site internet pour effectuer les mises à jour ?

C. RAQUIN :

- Des devis pour l'achat du matériel sont en cours.
- La réunion du SIVOM a lieu le 19/09.
- Dans la programmation des travaux 2020, il faudrait prévoir la réfection de la route du carrefour Mathias jusqu'à la route de la Tuilerie.

A. DUMONT:

- Serait-il possible d'équiper la salle d'un autre chariot ?

M. BAYON:

- Un panneau d'affichage pourrait-il être installé sous le préau ?

V. DEL BIANCO :

- M. et Mme CORPION ont démissionné de l'association Pensées Nature. L'association sera convoquée en Assemblée Générale prochainement pour constituer un nouveau bureau.

V. FOUCTEAU :

- Les travaux dans le bourg sont-ils terminés ?

Le Maire : oui, la couche d'usure a été refaite sur les parties de la chaussée qui s'étaient affaissées suite au renouvellement des branchements d'eau.

Séance close à 22h03.